



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question au Gouvernement n° 3814

Texte de la question

CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LES CHANTIERS DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2022

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux.

M. Vincent Ledoux. Monsieur le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, nous avons tous été glacés la semaine dernière par la lecture d'un article du journal *The Guardian* relatant les conditions de travail sur les chantiers de la coupe du monde qui doit se tenir en 2022 au Qatar.

M. David Habib. Exactement !

M. Vincent Ledoux. Il faisait état de 6 500 morts parmi les migrants travaillant sur les chantiers. Il m'est revenu à l'esprit un commentaire de la Bible datant du XII^e siècle sur la construction de la tour de Babel, qui se faisait brique par brique : lorsqu'une brique tombait, le chantier s'arrêtait pour que l'on batte l'ouvrier insuffisamment précautionneux ; lorsqu'un ouvrier tombait et mourait, le chantier ne s'arrêtait pas et l'on faisait appel à un nouvel esclave. Cette histoire, celle de la valeur accordée à la vie humaine et à la brique, à l'ouvrier et à la matière, reste éternelle.

Je n'ai pas de doute, monsieur le secrétaire d'État, sur la position de la France : sa voix est universelle, écoutée et attendue. J'ai souhaité vous interroger devant la représentation nationale car l'émotion populaire est à son comble. On ne peut pas imaginer, au XXI^e siècle, jouer au football sur un cimetière. Les êtres se reposent dans un cimetière : ce n'est pas un lieu où l'on fait du sport. Ce dernier charrie des valeurs d'entraide, de solidarité, d'universalité et d'humanité. C'est la raison pour laquelle, je vous pose solennellement, avec tous mes collègues du groupe Agir ensemble et, je le pense, l'ensemble de la représentation nationale, la question suivante : quelle est la position de la France sur ce sujet tragique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens et sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I, LT et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. La même émotion nous a saisis, naturellement, une émotion légitime et collective, face à laquelle nous avons un devoir d'action. Non que nous n'ayons pas agi : depuis 2010, la voix non seulement de la France, mais aussi de l'Union européenne et de plusieurs partenaires, a été claire et forte. Nous avons obtenu que le Bureau international du travail puisse enfin ouvrir un bureau à Doha ; nous avons arraché des réformes en matière de droit du travail, comme la suppression de la *kafala*, qui établissait un rapport contraignant, asservissant, entre l'employeur et l'employé.

Il y a eu des progrès depuis 2010, mais des efforts sont encore attendus, très clairement. À cet égard, la représentation nationale s'est honorée à travers le travail conduit ces dernières semaines sur le projet de loi

programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Vous avez contribué à enrichir le texte et à réaffirmer dans le CPG – cadre de partenariat global – l'engagement de la France contre le travail forcé et la traite des êtres humains. C'est tout à l'honneur de l'Assemblée que d'avoir complété et enrichi le projet de loi.

Je veux saluer l'action menée sous la houlette du président Bourlanges, du rapporteur Berville et de vous-même, monsieur Ledoux, parce que c'était une œuvre collective. La France s'honore à l'international de porter ce devoir de vigilance, venu de ces bancs avec la proposition de loi de Dominique Potier...

M. Hervé Berville. Il est parti !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Étatque j'associe également à cette œuvre collective. Sur cette base, nous continuerons à promouvoir les droits humains, à lutter contre le travail forcé et à faire en sorte que partout dans le monde les progrès puissent être faits, parce qu'ils sont encore nécessaires dans de nombreux endroits. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3814

Rubrique :

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 mars 2021](#)